

Chers paroissiens et paroissiennes,

En février dernier, nous lançons la collecte du Denier de l'Église. Vous le savez peut-être, les sommes collectées à cette occasion sont la seule ressource dont dispose le diocèse pour assurer une rémunération mensuelle aux prêtres et à ses salariés. Aujourd'hui, nous voulons vous informer de **l'état de la collecte**.

Malheureusement, nous faisons face à **une baisse du nombre de donateurs**. Nous devons vraiment tous nous mobiliser pour inverser cette tendance. A ce jour, nous constatons **une baisse de 157 donateurs** sur notre Ensemble pastoral de St Barnabé. Nous accusons un retard de 59 242 euros par rapport à l'an dernier. Je compte une fois de plus sur votre générosité.

Pour vous y aider, je vous rappelle qu'en 2021 et 2022, une nouvelle mesure fiscale fait passer le taux de déduction fiscale d'un don au Denier de 66 % à **75 %** s'il est inférieur à 554 euros.

Toute participation est importante. Vous pouvez donner en ligne : c'est rapide, pratique et sécurisé sur :

www.donnons-marseille.catholique.fr

Afin d'éviter d'être sollicité plusieurs fois chaque année, je vous rappelle que vous pouvez choisir un prélèvement mensuel en faveur du Denier par carte bancaire ou prélèvement bancaire, en utilisant le site internet de dons du diocèse ou bien par voie postale.

Si vous avez déjà donné, je vous en remercie vivement. Cependant, vous pouvez encore nous aider en partageant cette actualité au plus grand nombre.

Je vous remercie pour votre implication dans cette campagne diocésaine et vous assure de ma prière pour vous et pour vos proches.



+ Christophe Purgu

Curé de l'Ensemble pastoral St Barnabé

